

MIGRATION ET INTEGRATION DES FANTE EN COTE D'IVOIRE : XIX^e-XX^e SIECLE

Mathieu MIESSAN,

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

koblanottou@gmail.com

Résumé

Les Africains ont toujours migré d'un espace à un autre dans l'objectif de trouver un mieux-être. Les Fante peuple originaire de la Côte de l'Or, ne font pas exception à cette donnée. Ils ont sans cesse migré. Dès le XIX^e siècle, ils migrent en Côte d'Ivoire pour des raisons économiques. Celles-ci leur permirent de s'établir sur la côte et la zone intérieure de la Côte d'Ivoire. En s'installant dans ces différentes régions, ils vont entretenir des rapports avec les peuples de ces espaces. Ces rapports les amenèrent à s'intégrer aux peuples autochtones de la Côte d'Ivoire. Ainsi, la question fondamentale, à laquelle nous voulons répondre est de savoir comment se sont opérées l'installation et l'intégration des Fante en Côte d'Ivoire du XIX^e-XX^e siècle. Pour répondre à cette problématique, cette étude s'est appuyée sur les sources orales et écrites. Les sources orales sont issues des enquêtes orales, découlant des entretiens semi-directifs et directifs. Ces informations issues des entretiens ont été confrontées aux autres sources sur ce thème, montrent que l'intégration a été possible grâce aux rapports.

Mots- clés : migration, Fante, intégration, rapports, activités commerciales

Abstract

African people have always migrated from one place to another in search of a better living and the Gold Coast Fante people are not an exception. They have incessantly migrated. Early in the 19th century, they migrated to Côte d'Ivoire for economic purposes; namely for maritime and commercial reasons. This enabled them to settle in the Ivorian Coast and inside of the country. By settling in those different regions, the Fante people will maintain a close relationship with the people of those places. This relationship allowed them to integrate the indigenous people of Côte d'Ivoire. Therefore, the central question to which we would like to answer is how the

Fante people's settlement and integration in Côte d'Ivoire from the 19th to the 20th century had occurred. In order to answer this question, this relies on oral and written sources. Oral sources are obtained through oral investigations deriving from semi-directive and directive interviews. The data from these interviews when cross-checked with other sources dealing with this topic, show that the integration was made possible thanks to the relationships.

Key-words: migration, Fante, integration, relationships, commercial activities

Introduction

La Côte d'Ivoire actuelle est l'ensemble de plusieurs pays traditionnels. Elle est considérée comme une terre de convergence et d'accueil de peuples de diverses origines (S.P. Ekanza 2006, p.45). Dès le XII^e siècle (R.K. Allou 2002, p.769), elle reçoit ses premiers migrants, pour continuer jusqu'en 1893. Du XII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, l'espace ivoirien va recevoir plusieurs groupes aires ethniques à savoir : les Mandé, les Voltaïques, les Krou et les Akan. Ainsi, la Côte d'Ivoire devint un espace de migration de nombreux peuples parmi lesquels, les Fante qui arrivent au début du XIX^e siècle. Dès leur arrivée, les nouveaux venus sont accueillis par les premiers habitants de cet espace.

Ils s'intègrent dans le nouveau territoire de leurs hôtes en mettant en place leurs activités économiques.⁷² C'est dans ce but qu'ils arrivèrent dès le XIX^e siècle dans la région du littoral et celle de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. L'intérêt de cette étude est double : d'une part, l'objectif est de mettre en lumière les origines et le peuplement des Fante sur la zone du littoral et celle de l'intérieur. D'autre part d'analyser les rapports entre les Fante et les peuples de la Côte d'Ivoire et leur intégration dans ces espaces. De ce fait, la question que nous nous posons est : comment se sont opérées l'installation et l'intégration des Fante

⁷² Le commerce, la pêche et l'agriculture.

dans ces deux espaces de la Côte d'Ivoire pendant la période allant du XIX^e au XX^e siècle ?

Pour répondre à notre problématique, nous nous sommes appuyé sur une démarche méthodologique basée sur les sources orales et écrites sur la question. Les informations des traditions orales, ont été recueillies à Grand-Bassam, Grand-Lahou, Dabou, Sassandra, Tiassalé, Tabou etc., à l'aide de la technique de l'entretien directif et semi-directif. La particularité de nos sources orales découle, non seulement, du fait qu'elles proviennent des personnes ressources, des membres des différentes chefferies fante, mais aussi de leurs hôtes. Par ailleurs, les informations des sources orales concordent aux données des sources écrites. L'examen des sources, à travers un appareil critique, nous a permis d'articuler notre démarche en trois parties : la première partie aborde les origines et le peuplement des Fante en Côte d'Ivoire. La deuxième partie met en lumière les rapports entre les Fante et les peuples des zones d'occupations des Fante, et enfin la troisième partie analysera l'intégration dans la société ivoirienne.

1- Origines et peuplement des Fante en Côte d'Ivoire

Peuple originaire de la Côte de l'Or, précisément, de Techiman dans le Bono dans la région actuelle de Brong-Ahafo (J.K. Fynn 1975, p.4, 8, 35, 45, K.E. Gyamfi 1975, p.23, 24, 25, D.M. Warren et K.O. Brempong 1971, p.58, 160) les Fante descendirent pour la côte. De cet espace, ils se dispersent sur le littoral qui devint plus tard le littoral fante. Delà, ils migrent en Côte d'Ivoire actuelle dès le XIX^e siècle dans la région du Sud-Est. Certains restent dans cette région, en longeant la côte pour s'établir à l'Ouest, c'est-à-dire au Sud-Ouest. D'autres migrent vers l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

1-1- Origines et peuplement des Fante de la côte

Dans cette partie, nous ne reviendrons pas sur les origines lointaines des Fante, puisque nous mettrons en lumière leurs origines à partir du littoral fante. Les Fante présent sur la côte ivoirienne sont originaires de plusieurs localités issues des sous-groupes fante.

Les migrants de Cape Coast sont partis de la localité portant le même nom. Ils furent les premiers migrants fante à s'établir à Grand-Bassam début du XIX^e siècle. Ils eurent pour première localité d'établissement Grand-Bassam. Ils étaient des pêcheurs et des commerçants surtout. Ce sont les activités commerciales qui furent les raisons principales de leur présence en Côte d'Ivoire. Certains de ces migrants étaient des agents de commerce, courtiers. D'autres étaient des pêcheurs et des piroguiers, dont leur mission était de résoudre le problème de débarquement et d'embarquement des marchandises européennes et les produits locaux des navires vers les factoreries et vice-versa de Grand-Bassam (K. Delaunay 1995, p.341). C'est de Grand-Bassam qu'ils se répandirent à Assinie, Port-Bouët, Grand-Lahou, Aboisso, Alepé. Ces villes répondaient aux besoins économiques surtout commerciaux des Fante.⁷³

Les migrants d'Elmina participaient à la migration des Fante en Côte d'Ivoire dès le XIX^e siècle. D'après les traditions orales que nous avons recueillies, les migrants fante d'Elmina sont partis d'Elmina sur la côte du Ghana actuel.⁷⁴ Ils virent en Côte d'Ivoire accompagner des Fante de Cape Coast. Ils furent le groupe le plus dynamique et le contingent le plus nombreux des Fante de Côte d'Ivoire. Ces facteurs s'expliquent par le fait que la plus grande expansion des Fante de Côte d'Ivoire revient aux Fante d'Elmina. En effet, ce groupe est présent sur

⁷³ Enquête orale réalisée le 20-12-2022 auprès Kouamé Sam à Grand-Bassam.

⁷⁴ Enquête orale réalisée le 25-12-2018 auprès Kouakou Bam Sam à Grand-Bassam.

l'ensemble du littoral ivoirien. Ces migrants eurent pour premier lieu d'établissement la ville de Grand-Bassam. Cette version est confirmée par Karine Delaunay. Leur présence à Grand-Bassam se situe dans les années 1840. Car les commerçants français de la maison de Régis eurent à les employer comme des courtiers ou des commerçants et des piroguiers intermédiaires auprès des populations autochtones (K. Delaunay 1995, p.341).

Par ailleurs, Karine Delaunay (1995, p.342) met en évidence une information qui montre la présence des Fante d'Elmina à Grand-Bassam :

En 1844, les frères Régis les signalent, soulignant également la faible capacité des pirogues disponibles “ ces pirogues que nous pourrions presque comparer à des coquilles de noix ” et incitent “ le gouvernement à remédier à cet état de fait en procédant à des aménagements côtiers, mais aussi, signalent-ils “ les pirogues d'Elmina bien plus grandes que celles d'Assynée pourront parfaitement remplir le but ” : pour notre part nous n'hésiterons pas à les faire acheter ”.

En fait c'est la présence des Fante d'Elmina et leurs pirogues à Grand-Bassam qui conduisit les frères Régis à solliciter leur assistance dans la traversée ou la décharge des produits dans les factoreries et dans les navires. C'est de Grand-Bassam que certains vont s'installer à Azuretti⁷⁵, Port-Bouët⁷⁶, Grand-Lahou⁷⁷, Sassandra⁷⁸ et Tabou. Ils s'installent vers la moitié du XIX^e siècle à Azuretti, le dernier quart du XIX^e siècle pour Port-Bouët, Grand-Lahou, Sassandra et Tabou. Les traditions orales recueillies dans les localités citées confirment les liens de parenté avec les premiers migrants d'Elmina de Grand-Bassam, et ce lieu fut le point de départ vers leurs lieux d'occupation d'actuels.

⁷⁵ Enquête orale réalisée le 23-02-2018 auprès Kouamé Abosomfi Oppienou à Azuretti.

⁷⁶ Enquête orale réalisée le 23-10-2019 auprès Kouakou Krampa à Port-Bouët.

⁷⁷ Enquête orale réalisée le 29-10-2019 auprès Koblan Okom à Grand-Lahou.

⁷⁸ Enquête orale réalisée le 20-10-2020 auprès de Koblan N'krumah à Sassandra.

Les migrants fante ekumfi s'installent principalement à Azuretti. Ils sont originaires de l'espace ekumfi comme le nom l'indique, situé au Sud-Est du pays fante. Ils sont issus de plusieurs localités à savoir : Asaafa, Narkwa, Aakra, Ekumpuano, Otam ou Tantum. Ils étaient essentiellement des pêcheurs. L'établissement des Fante Ekumfi a eu lieu avant que la France n'ait les différents traités avec les chefs des peuples de la côte ivoirienne (P. Duprey 1962, p.55). Ce groupe est l'avant-garde des migrants pêcheurs fante de Côte d'Ivoire. La première vague revient aux migrants de la localité d'Asaafa. Ils constituent le pionnier des migrants fante ekumfi de Côte d'Ivoire. Ils sont suivis par les migrants de Narkwa, Aakra, Ekumpuano et Tantum. L'arrivée de cette deuxième vague est liée à la découverte en abondance des ressources halieutiques par la première vague.

De leur migration depuis l'espace ekumfi à Azuretti, les Fante Ekumfi se déplacent en deux vagues successives : l'une à l'Est à Grand-Bassam, Assinie, Ofroudoué⁷⁹. Ce départ se situe après trois décennies d'établissement à Azuretti. L'autre vague se dirige vers l'Ouest, où les migrants s'installent à Port-Bouët et dans les localités environnantes. De cette vague, d'autres migrants fante ekumfi migrent à Grand-Lahou et plus tard à Sassandra.⁸⁰ Les informations de notre informateur Kouakou Krampa sont attestées par les traditions orales recueillies à Grand-Lahou et Sassandra. Les migrants fante ekumfi de Grand-Lahou sont venus de Port-Bouët, mais, antérieurement, ils étaient établis à Azuretti.⁸¹ Il en est de même pour les Fante de ce groupe établis à Sassandra.

Les Fante Nkusukum présents en Côte d'Ivoire sont originaires de Biriwa et Saltpond. C'est à partir de ces localités qu'ils se rendirent à Grand-Bassam et Tabou pour les migrants

⁷⁹ Ofroudoué était une localité disparue. Elle était située à environ 6 km de Mondoukou.

⁸⁰ Enquête orale réalisée le 23-10-2019 auprès Kouakou Krampa à Port-Bouët.

⁸¹ Enquête orale réalisée le 29-10-2019 auprès Koblan Okom à Grand-Lahou.

de Biriwa et à Grand-Lahou et Sassandra pour ceux de Saltpond. Les migrants de Biriwa eurent deux vagues migratoires distinctes. La première vague eu pour première localité d'établissement la ville de Grand-Bassam. Elle était composée des piroguiers au service de la maison de Régis, dont leur présence se situe dans les années 1840 (K. Delaunay 1995, p.341). La seconde vague eu pour lieu d'installation la ville de Tabou durant les deux dernières décades du XIX^e siècle. Cette vague était composée essentiellement des pêcheurs. Quant aux migrants de Saltpond, ils s'installèrent d'abord à Grand-Lahou. C'est à partir de Saltpond qu'ils vinrent à Grand-Lahou vers la fin du XIX^e siècle, puis ils se déplacèrent à Sassandra dès le XX^e siècle. Ils étaient des commerçants et des agents de commerce des maisons britanniques et françaises.

Les migrants eguafo sont originaires de Komenda, Kankan Akatakyi. C'est de ces différentes localités qu'ils sont venus s'établir sur la côte ivoirienne à partir du XX^e siècle. Ces migrants constituent la dernière vague des Fante présents sur le littoral ivoirien. Ils étaient composés essentiellement des pêcheurs et d'une minorité de commerçants. Les migrants de Komenda étaient composés de commerçants et de pêcheurs. Les commerçants s'installèrent à Grand-Bassam, puis Grand-Lahou. Ils exerçaient pour leurs propres comptes généralement, mais certains opéraient au compte des maisons de commerce britanniques et française où, ils jouèrent le rôle des auxiliaires ou des agents de commerce. Quant aux pêcheurs, il eut deux vagues migratoires. La première vague s'établit à Grand-Bassam, et la seconde dans la ville de Sassandra. Les migrants de la première vague, à partir de Grand-Bassam vont occuper la ville de Port-Bouët et les localités environnantes et plus tard Grand-Lahou. Quant à la seconde vague, c'est de Sassandra qu'ils s'installent à Tabou, Grand-Béréby, Grand-Drewin et Boubélé. La recherche des zones plus poissonneuses est la cause principale de l'établissement des Fante dans les différentes

localités de la zone du littoral. A cette raison, il faut ajouter les causes commerciales. Mais celles-ci furent les raisons principales des Fante qui s'établirent à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

1-2- Les origines et peuplement des Fante de l'intérieur de la Côte d'Ivoire

Les Fante présents à l'intérieur de la Côte d'Ivoire ne sont pas issus d'une même localité. Bien vrai qu'ils soient originaires du même pays fante, ils viennent de différentes régions. Certains viennent de Cape, Elmina, d'autres sont partis d'Anomabo et Kormantin. La présence des Fante originaires de ces régions, découle du commerce. Ils étaient des véritables commerçants. Ils avaient une longue tradition d'activités commerciales avec les nations européennes (J.K. Fynn 1975, p.15, R. Shumway 2011, p.55, 56). La maîtrise de ces activités commerciales les amena à s'établir dans la région de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Trois villes furent les lieux principaux d'établissement des migrants fante.

Les Fante d'Elmina et d'Anomabo s'installèrent à Alepé à partir de 1875. Au sujet de l'installation des Fante d'Elmina et Anomabo à Alepé, J.B. Adjelou (2016, p.17) nous lève un pan de leur présence en pays attié : « En effet, en 1874, la Gold Coast devient colonie anglaise et en 1875, la monnaie anglaise fait son apparition en akyé par l'intermédiaire des Fanti. ». Si J.B Adjelou ne met pas en lumière les origines des Fante, les traditions orales recueillies à Alepé et à Grand-Bassam révèlent l'identité de ces migrants. Les Fante qui vinrent s'établir à Alepé pour les raisons commerciales étaient originaires d'Elmina.⁸² Ils sont partis d'Elmina où ils transitèrent par le Moronou pour s'établir définitivement à Alepé. Nous estimons qu'ils étaient dans le Moronou dans le milieu du XIX^e siècle où ils commercialisaient avec les populations de ce pays (L.Y.

⁸² Enquête orale réalisée le 12-01-2022 auprès Achie Brou à Alepé.

Akpenan 2009, p.401). C'est de là qu'ils vinrent s'installer à Alepé.

Les traditions orales collectées à Grand-Bassam nous enseigne que certains Fante originaires d'Elmina et d'Anomabo étaient des commerçants et sillonnaient les régions de Grand-Bassam et d'Assinie. Mais ces derniers partirent vers la fin du XIX^e siècle dans le pays attié.⁸³ L'analyse de cette version nous révèle que la deuxième vague de migrants était composée des Fante d'Elmina et d'Anomabo. Et avant d'atteindre le pays attié, ils ont transité par Grand-Bassam pour s'établir à Alepé. La présence effective des Fante en pays attié s'est faite à travers les échanges commerciaux entre ce peuple établi à Grand-Bassam et à Assinie et les Attié (J.B. Adjelou 1987, p.110). Grand-Bassam fut la ville où les Fante d'Elmina et d'Anomabo se sont installés avant de continuer la marche vers l'intérieur et celle de l'Alepé.

Certains Fante partirent s'établir en pays lodzukru. La présence des Fante à Lodzukru est confirmée par les sources écrites⁸⁴ (E.J.M. Latte 2009, p.866, 901, P. Kipré 1981, p.146, 166) et les sources orales. Cette migration en ce lieu a été composée des Fante d'Elmina et de Cape Coast venus de Grand-Bassam, Grand-Lahou et de la Côte de l'Or. Concernant l'existence des Fante en pays odzukru, E.J.M. Latte (2009, p.866) nous renseigne que les Fante de la Côte de l'Or avaient des firmes commerciales établies à Dabou, Tukpa, Mopoyem, Cosr, dont leurs activités sont devenues prospères. Ils arrivèrent à porter de sérieuses concurrences aux maisons de commerce européennes. Cette concurrence était portée contre les maisons de commerce françaises.

⁸³ Enquête orale réalisée le 10-10-2021 auprès Kouamé Mensan à Grand-Bassam.

⁸⁴ ANCI 1EE 28 (2) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Renseignement sur le cercle de Baoulé 1903.

ANCI 1EE 122 (1/2) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle des Lagunes. Postes de Grand-Bassam, Rapport annuel de l'année 1909.

Au sujet des Fante de la Côte de l'Or que E.J.M. Latte évoque, ils étaient des commerçants originaires d'Elmina. D'après Kouamé Essan « Les Fante qui participaient aux échanges commerciaux étaient des Fante d'Elmina. C'est d'Elmina qu'ils vinrent s'établir à Dabou, puis à Tukpa. Ils sont venus au cours de l'installation des premières maisons de commerce européennes dans le Lodzukru ». ⁸⁵ Les dires de notre informateur sont vérifiés car les sources écrites de la période de la moitié du XIX^e siècle soulignent que les Fante d'Elmina furent les premiers commerçants fante à atteindre la côte et l'intérieur. ⁸⁶ Par ailleurs, les premières maisons de commerce européennes à s'établir dans le lodzukru en 1854 (E.J.M. Latte 1992, p.409), la maison Régis installée dans le Lodzukru a employé des Fante de Cape Coast pour se procurer des produits locaux notamment l'huile de palme dont ce pays était le principal producteur. Cette situation amena les Fante de Cape Coast à quitter Grand-Bassam pour s'établir dans le Lodzukru.

Outre l'établissement des Fante à Alepé, Dabou, la ville de Tiassalé reçut, elle aussi des Fante. Le nombre des Fante présents dans cette ville fut supérieur à celui des autres villes. Elle accueillit des commerçants originaires de Cape Coast, d'Anomabo, d'Elmina et de Kormantin. ⁸⁷ Les Fante originaires de Kormantin et d'Anomabo sont partis de ces villes de la Gold Coast pour atteindre Tiassalé, en passant par les pays moronou, attié. ⁸⁸ Ils étaient des commerçants spécialisés dans la vente des armes à feu et des munitions. Ils constituaient l'avant-garde des commerçants fante qui se livraient au commerce des armes avec les peuples comme les Attié, les Abbey, Baoulé. ⁸⁹

⁸⁵ Enquête orale réalisée le 21-01-2023 auprès Kouamé Essan à Dabou.

⁸⁶ ANCI 1BB 1 Colonie de Côte d'Ivoire. Rapport sur le comptoir d'Assinie ou fort de Joinville à MM. Le gouverneur du Sénégal et des dépenses.

⁸⁷ Enquête orale réalisée le 20-01-2023 auprès Kouassi Phillippe à Tiassalé.

⁸⁸ Enquête orale réalisée le 10-01-2023 auprès Koffi Georges à Cocody.

⁸⁹ Enquête orale réalisée le 10-01-2023 auprès Koffi Georges à Cocody.

Certes, ces villes constituaient les principaux lieux de dépôts où étaient stockés les armes à feu et firent d'elles les centres d'attraction de ces marchandises, mais bien avant l'arrivée de ces migrants-commerçants, d'autres migrants commerçants de Cape Coast installés à Grand-Bassam et en pays bettié, échangeaient avec les peuples de l'intérieur. De ce fait, les commerçants de Kormantin et d'Anomabo ne peuvent pas constituer l'avant-garde de ce commerce, mais ils donneraient un nouveau dynamisme au commerce des armes. Avant, l'arrivée de ces migrants, certains commerçants à partir de Grand-Lahou s'installent à Tiassalé. Ceux qui s'installent à Tiassalé à partir de Grand-Lahou sont originaires de Cape Coast à l'image de Morgan Dougan et d'Elmina.

Les traditions orales que nous avons recueillies à Grand-Lahou confirment l'origine de ces migrants en ces localités.⁹⁰ Les dires de Pierre Kipré (1981, p.248) confortent notre position relative à la provenance des Fante de Grand-Lahou à Tiassalé en ces termes :

L'expansion de ces Appolonien-que l'on confond souvent à l'époque avec les Fanti beaucoup moins nombreux- se fait à l'ouest du Comoé dès 1890 : on les voit participer à la prise de Grand-Lahou en 1890 au côté des miliciens du Résident français ; en 1893 ; ce sont eux qui de Grand-Lahou effectuent le transport des soldats et des munitions lors de la guerre contre Tiassalé. Au moment où commencent les opérations de conquête du pays Baoulé en 1900-1901, quelques-uns ouvrent des boutiques à Tiassalé, en 1907, sont présents ici et à leur propre compte quelques-uns des grands commerçants Fanti et Appolonien ; Morgan Dougan, Peter Brown, Francis Micah, Sodia Koffi, Thomas Andoh.

La ville prospère, Tiassalé devint un centre d'activités économiques et surtout commerciales pour les Fante. Cette donnée est liée à la situation géographique qui se trouve à la

⁹⁰ Enquête orale réalisée le 29-10-2019 auprès Koblan Okom à Grand-Lahou.

convergence des voies commerciales en provenance du Nord et du Sud, mais aussi du Soudan et de la Gold Coast. Tous ces facteurs permirent aux commerçants fante de Kormantin, d'Elmina, d'Anomabo et de Cape Coast de s'établir et participer aux échanges commerciaux à Tiassalé et dans les localités environnantes.

En somme, après leur établissement dans la partie du littoral, comme celle de l'intérieur, les Fante entretiennent des rapports avec les peuples anciennement établis dans ces zones.

2- Les rapports entre les Fante et les peuples du littoral et ceux de l'intérieur

Les relations entre les Fante et les peuples du littoral étaient basées sur les activités commerciales et de rapports d'amitié et de fraternité. Il en est de même pour les Fante et ceux de l'intérieur avec des rapports politiques.

2-1- Les relations entre les Fante et les peuples du littoral

Les relations entre les Fante et les peuples du littoral étaient fondées sur les activités commerciales et le respect des us et coutumes des peuples. Les Fante présents sur le littoral étaient des pêcheurs dans la plus grande majorité et quelques commerçants. Quant aux peuples de la côte, certains étaient des agriculteurs comme les Abouré. D'autres ont été à la fois des pêcheurs, commerçants et agriculteurs. C'est le cas des Alladian et Avikam. Les Neyo et les Kroumen se spécialisèrent dans la pêche et l'agriculture. Les Fante étaient les principaux pêcheurs de la côte ivoirienne. Ainsi ils devinrent les principaux fournisseurs de ressources halieutiques à ces différents peuples. Le poisson permettait de commercer avec les autres peuples qui ne produisent pas ce produit. A ce sujet une source coloniale nous renseigne :

Les Fantis de la Côte de l'Or, viennent pendant cette période de s'y livrer à l'industrie de la pêche et vendent aux tribus de l'intérieur et celles situées sur la ligne du chemin de fer le poisson séché et fumé qu'elles consomment journellement. Il n'a été signalé ce fait que ces jours derniers le seul village d'Azuretti a vendu en fois au centre de Bonoua pour deux mille sept cents francs de poissons payés comptant.⁹¹

Certes, l'analyse de cette source met en lumière la réalisation du profit à travers la commercialisation du poisson, mais notons le renforcement des relations entre les Fante et les peuples de la côte. Par ailleurs, le système d'échange comme le troc permit de renforcer les relations. En effet, appelé aussi le commerce muet, le troc était l'une des formes d'échanges économiques anciens qui permettaient aux différents peuples de se procurer des produits qu'ils ne produisaient pas.

Les Fante s'adonnaient rarement aux activités agricoles puisqu'ils se consacraient plus aux activités de pêche (M. Miessan 2018, p.140). Ainsi, les Fante vont recevoir de certaines localités des produits vivriers comme la banane plantain, le manioc, les légumes etc. contre le poisson séché, fumé, sec ou frais. Les traditions orales recueillies à Grand-Bassam, nous révèlent que les Fante échangeaient du poisson contre le manioc et les légumes produits par les Abouré.⁹² Il en est de même pour les Fante établis à Grand-Lahou en pays avikam et à Port-Bouët en pays alladian. Ils troquaient du poisson séché ou frais contre de l'attiéké et d'autres produits nécessaires à la consommation quotidienne. Karine Delaunay (1989, p.363) confirme cette relation entre les Fante et les Kroumen en ces termes :

En signe de reconnaissance pour l'hospitalité accordée, quand ils rentraient de la pêche ; ils donnaient du poisson

⁹¹ ANCI IEE 123 (6) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle de Grand-Bassam, Affaires politiques et indigènes. Réponses au rapport politique du mois de février 1912. Rapport trimestriel 1912.

⁹² Enquête orale réalisée le 25 février 2018 auprès de Kouamé Sam à Azuretti.

aux habitants de Yocobo ; ceux-ci avaient assez du poisson pour leur nourriture. En contrepartie, les femmes Krou de Yocobo donnaient du manioc aux femmes fanti.

Il ressort de cette analyse que les Fante furent accueillis par les Kroumen. Mais, c'est grâce aux bonnes relations que les Fante entretenaient avec leur hôte, que naquit les relations des échanges commerciaux entre ces peuples. Nous n'estimons que sur la base de leur présence pacifique amène les peuples autochtones de la côte ivoirienne à céder des portions de terre aux Fante. C'est ce qui va entraîner ces excellents rapports entre eux à travers les échanges commerciaux.

Outre les rapports basés sur les activités commerciales, il faut ajouter les rapports fondés sur le respect intercommunautaire. Ce facteur consista à respecter les prescriptions coutumières établies par les lois sociales et morales entre les dignitaires des différentes communautés et les Fante. A cet effet Pierre Duprey (1962, p.55-56) lève un voile sur le respect intercommunautaire, même si ces affirmations ne sont pas précises. Par ailleurs elles révèlent la nature de relations entre les Fante et les Abouré l'un des peuples de la côte : « On ignore quels rapports entretenaient les Nzema (du rameau Fanti) et les Abouré. Il est certain que les Nzema pêchaient en mer (et non en lagune) et devaient respecter les usages établis ». Le respect des us et coutumes établi va renforcer la bonne cohabitation entre les Fante et les peuples de la côte ivoirienne. A travers ce facteur, les Fante ne voient pas ces peuples comme étant des partenaires commerciaux, mais des parents. En effet, l'obéissance des us et coutumes leur permettait d'être rassuré au sein de la communauté. Celle-ci permit également aux Fante de bénéficier de certaines portions pour la pratique de certaines cultures notamment la culture cocoteraie.

En somme, les échanges commerciaux et le respect intercommunautaire ou l'obéissance des us et coutumes furent

les caractéristiques qui marquaient les rapports entre les Fante et les peuples de la zone du littoral. La zone de l'intérieur était un espace que les Fante vont occuper. Ils eurent des rapports avec les peuples de cet espace.

2-2- Les rapports entre les Fante et les peuples de l'intérieur

Les relations entre les Fante et les peuples de l'intérieur étaient purement commerciales. Les Fante de cette contrée ont été en rapport permanent avec ces peuples. Ceci démontre le dynamisme commercial de ce peuple. Pour avoir des rapports avec ces peuples, les Fante mirent l'accent sur l'extension des activités commerciales. A partir de-là, ils réussirent à mettre en place un circuit commercial entre les régions de l'intérieur et celles du littoral. Bien avant l'arrivée du colon, ils avaient déjà des rapports avec les peuples grâce à leur qualité de grands commerçants et se firent une réputation dans ces régions éloignées ne bénéficiaient des produits manufacturés provenant des forts ou comptoirs européens notamment britanniques installés en Côte de l'Or. Les commerçants fante se déplacent en groupe et parfois en famille⁹³ sur les marchés des localités de l'intérieur pour écouler les produits dont ces peuples avaient besoin. Ils proposaient à ces peuples les produits tels que les armes à feu et les munitions, le sel, les pagnes, les ustensiles de cuisine, les objets de quincailleries, les boissons alcoolisées etc.

Les rapports entre les Fante et les peuples de l'intérieur de manière particulière furent perçus par le Lieutenant-gouverneur Gabriel Angoulvant, qui met en avant le volet économique :

D'autre part, c'est un axiome économique que la suppression des intermédiaires est profitable à l'acheteur comme ou au producteur. Il est évident par exemple que le colporteur qui court la compagnie pour acheter la gomme élastique, paye le

⁹³ ANCI IRR 47 Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Haut-Sassandra. Rapport sur la situation agricole de Sinfra 1910-1919, Haut-Sassandra et le pays de Gouro. Sinfra le 31 décembre 1911. Rapport économique d'ensemble du sergent Ornano, chef de poste de Sinfra.

moins cher possible, pour réaliser, à la factorerie le maximum de bénéfice et que sur la marchandise qu'il achète à cette factorerie, il réussit un gain fort appréciable en la revendant à son fournisseur de caoutchouc. Que celui-ci au contraire, vienne directement au comptoir, il viendra son produit à un prix élevé sans attendre. Cependant celui payé au colporteur et il achètera les marchandises bien meilleures ce qu'il incitera à en prendre davantage. Enfin, si à un moment donné, le colporteur ont été des auxiliaires efficaces pour le commerce, à une époque eux seuls pénétraient facilement dans les régions insoumises ou douteuses, il n'est pas moins vrai qu'ils nous ont créé, en maintes circonstances, des difficultés. Les uns, les Dioulas, par eux, dont ils ont été parfois les victimes ; les autres les Fantis ont prêté aux fauteurs de troubles un appui moral et matériel en leur fournissant notamment des armes et des munitions. A tous égards, par conséquent, nous devons nous faciliter de voir les autochtones se dégager de la tutelle de leurs intermédiaires.⁹⁴

Certes cette affirmation révèle le rôle des Fante comme premiers auxiliaires commerciaux des Français installés sur le littoral ivoirien, mais soulignons que bien avant leur établissement, ils étaient déjà en contact avec les peuples de l'intérieur. C'est grâce aux contacts anciens qui leur permirent d'avoir des rapports dans la zone de l'intérieur qui constituait pour les Français un obstacle majeur pour leur commerce. C'est grâce à eux que la collecte des produits de traite comme le caoutchouc, l'huile de palme (E.J.M. Latte 1992, p.416), les palmistes, l'ivoire (K. Delaunay 1995, p.342) a été possible pour l'industrie française. Car c'est grâce aux contacts anciens qui les conduisirent à être les seuls à entretenir les relations commerciales directes avec les peuples de l'intérieur que, les commerçants français redoutaient.

⁹⁴ ANCI IRR 12 (3) Colonie de Côte d'Ivoire, Circulaire au sujet du mouvement commercial. Circulaire à Messieurs les Administrateurs commandants de cercle, le 15 septembre 1910.

Par ailleurs, les rapports commerciaux amenèrent ces peuples à privilégier les produits britanniques et la monnaie anglaise. En effet, les produits britanniques étaient de qualité supérieure comparés aux produits français. De plus, la livre Sterling et l'or étaient les monnaies que les Fante utilisaient pour les transactions commerciales dans les zones de l'intérieur de manière particulière. C'est ce que J.B. Adjelou (1987, p.110) révèle lorsqu'il évoque l'usage de la monnaie en pays attié de manière singulière et dans l'espace de l'intérieur. C'est à cause des relations commerciales entre les Attié et les commerçants fante vers le dernier quart du XIX^e siècle que la monnaie anglaise fit son introduction en pays attié. Or ces peuples avaient connaissance et maîtrise de ces monnaies. Les Fante étaient les commerçants qui effectuaient les transactions commerciales avec l'or et la livre Sterling.

Ces données amenaient les peuples de l'intérieur à avoir des rapports commerciaux avec les Fante. Ces relations permirent aux Fante de la côte et de l'intérieur de s'intégrer au sein de la société ivoirienne.

3- L'intégration des Fante dans la société ivoirienne

L'intégration des Fante dans la société ivoirienne s'est faite à travers leur implication dans les activités socio-économiques et sociopolitiques et culturelles. Nous avons souligné dans les pages précédentes que les rapports entre les Fante et les peuples de la Côte d'Ivoire étaient essentiellement fondés sur les relations commerciales. Or celles-ci furent l'une des raisons principales de la présence des Fante en Côte d'Ivoire. C'est cette activité qui permit aux Fante de s'intégrer dans les sociétés ivoiriennes. Par ailleurs, c'est grâce elle que l'intégration des Fante a été possible. Elle permit aux Fante d'être en rapports permanent avec les peuples de Côte d'Ivoire.

Par la commercialisation des armes à feu et munitions, les Fante ont été des assistants des peuples résistant à la colonisation française. Au sujet de cette assistance des Fante aux Attié, le Lieutenant-gouverneur Gabriel Angoulvant révèle que « les Fantis ont prêté aux fauteurs de troubles un appui moral et matériel, en leur fournissant notamment des armes et des munitions. »⁹⁵ Cette information nous amène à qualifier les Fante de conseillers militaires des Attié pendant la guerre contre les troupes françaises. Il en est de même pour les Odzukru lors de la guerre de l'huile de palme dans le Lodzukru. Les commerçants fante, malgré, l'interdiction de la vente des armes à feu et des munitions dans la colonie, commercialisaient ces produits et apportaient leur assistance morale aux Odzukru.⁹⁶ Ces soutiens furent pour les Odzukru un élément important dans la mesure où les véritables partenaires commerciaux qui sont les Alladian avaient refusé de leur fournir ces armes et munitions. Ils considèrent cette assistance comme un acte de solidarité, puisqu'elle leur permet d'infliger de lourdes défaites aux Français (E.J.M. Latte 1992, p.365).

En outre ils apportèrent leur appui aux Odzukru pour la libération des leaders ou les chefs résistant à la colonisation française à Grand-Bassam et ceux déportés au Congo et à Conakry.⁹⁷ Cette attitude des Fante à l'égard des Odzukru va faire naître des liens de solidarité et de fraternité entre ces deux peuples. Les Odzukru vont considérer les Fante comme leurs frères. De ce fait, plusieurs Fante intégrèrent dans la société odzukru. L'une des données de cette intégration découlant de ces liens est la quiétude que les Fante ressentaient lorsqu'ils se rendaient dans les localités dans le lodzukru pour vendre leurs produits avec ces populations (E.J.M. Latte 1992, p.417). En

⁹⁵ ANCI IRR 12 (3) Colonie de Côte d'Ivoire. Circulaire au sujet du mouvement commercial. Circulaire à Messieurs les Administrateurs commandants de cercle, le 15 septembre 1910.

⁹⁶ ANCI IEE 122 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle des Lagunes. Cabinet du gouverneur, poste de Dabou, Correspondances affaires des Bouboury 1896-1898.

⁹⁷ ANCI IEE 122 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle des Lagunes. Cabinet du gouverneur, poste de Dabou, Correspondances affaires des Bouboury 1896-1898.

effet, plusieurs commerçants dida, baoulé, gouro et même parfois des Alladian subissaient des attaques de la part des Odzokru. Leurs marchandises étaient confisquées. Mais au contraire, la présence des Fante rassuraient les populations des localités les plus éloignées qui ne bénéficiaient pas des produits essentiels (E.J.M. Latte 1992, p.417).

Le pays baoulé ne fut pas en marge de cette intégration des Fante. Il fut le pays où les Fante s'installèrent massivement. Aussi, fut-il le pays qui permit de développer leurs activités économiques notamment à faire la jonction entre les centres commerciaux du Nord et du Sud. Parlant de l'intégration des Fante dans la société baoulé elomwen, Sekou Bamba (1978, p.357-358) met en évidence leur appartenance commune à l'aire culturelle akan. Cette opinion est partagée J.P. Chauveau (1987, p.135), mais, il estime que les rapports commerciaux furent le facteur essentiel de cette intégration. A la suite de ces facteurs ayant facilité l'intégration des Fante D.K. Kouadio (2016, p.191) pense que la véritable raison est due à leur rôle d'interprètes lors de la pénétration militaire en pays baoulé elomwen. Par leur rôle d'interprètes, ceux-ci informaient les Baoulé Elomwen de la politique de la pénétration française.

Tous ces facteurs furent essentiels, mais soulignons que, les Fante approvisionnaient les Baoulé Elomwen en armes à feu et munitions lors de la guerre contre l'armée française. C'est ce facteur qui facilita leur intégration. Toutes ces données ont été importantes dans l'intégration des Fante au sein des différentes communautés autochtones de la Côte d'Ivoire.

Un autre élément qu'il faut noter dans le processus d'intégration des Fante est les relations matrimoniales. Celles-ci furent un facteur d'intégration au sein d'une communauté. Certes le mariage interethnique est l'union d'un homme et d'une femme, mais, en réalité c'est la liaison étroite de deux familles, le rapprochement de deux communautés ou de deux peuples etc.

Cela permet de nouer des liens de solidarité et de fraternité entre les familles et les peuples. L'intégration d'un tel enfant à la communauté est facile. Si, le système d'appartenance de l'enfant au sein de la société était régi dans les règles, mais il avait la possibilité de choisir de manière délibérée la communauté qui lui convient. Lors de nos enquêtes, plusieurs familles ont décliné leur ascendance fante. Elles ont révélé qu'ils ont des grands-parents fante, et si aujourd'hui, elles sont abouré, alladian, ebrié, odzukru, kroumen, baoulé... elles ont des racines fante. Celle-ci leur permettait d'occuper des hautes responsabilités au sein de leur communauté. Car par ces relations matrimoniales, les enfants ont les mêmes droits que ceux issus d'un mariage entre autochtones. Aussi, pouvaient-ils participer aux activités agricoles, car l'accès à la terre ne leur était pas codifié. Ce qui leur permettait de pratiquer la culture du manioc, du café-cacao, de cocoteraie etc.

Outre, le statut des enfants, les relations matrimoniales donnaient aux hommes ou femmes fante d'avoir accès aux ressources économiques des sociétés du pays. Comme nous avons souligné l'accès à la terre était codifié, donc le mariage interethnique était le puissant moyen de contournement à cette règle (R.Y. Gnabeli et L.N. Bogui 2009, p.14). Les Fante contractaient des mariages interethniques avec les autochtones et bénéficiaient ainsi d'un double privilège. Ils avaient les mêmes devoir et droit que les membres de sa nouvelle famille. Les femmes fante habitaient dans les mêmes concessions que les membres de leurs belles familles. De ce fait, ils deviennent des membres à part entière de la famille autochtone. Par ces liens de mariages, les Fante intègrent la société. Par son statut de beau-frère ou belle-sœur, ils deviennent des membres du lignage de sa belle-famille. Les relations matrimoniales furent pour les Fante un moyen de rupture des barrières idéologiques liées à la participation à la vie socio-économique et politique et culturelle, fonctionnant comme un opérateur qu'ils ont utilisé pour

s'intégrer aux sociétés de la Côte d'Ivoire (R.Y. Gnabeli et L.N. Bogui 2009, p.14).

Conclusion

Au terme de notre analyse, il ressort que les Fante, peuple akan et originaire de la Côte de l'Or, migrent en direction de la Côte d'Ivoire à partir du XIX^e siècle. Ils s'installent au cours de cette même période. Issus de localités différentes du littoral fante, les Fante s'établissent en Côte d'Ivoire en fonction des besoins économiques des espaces. La pêche et le commerce, principales activités amenèrent les Fante à s'établir dans les zones du littoral et de l'intérieur. Dans ces zones, les Fante ont eu des rapports commerciaux avec les populations de ces différentes localités. Ceux-ci se basaient sur la spécialité de leur domaine. Tandis que les Fante implantés sur le littoral ivoirien se livraient aux échanges commerciaux fondés sur les activités de pêche, ceux de l'intérieur s'adonnaient aux activités commerciales. Ces rapports commerciaux vont conduire les Fante à s'intégrer au sein des différentes communautés du littoral et de l'intérieur. Cette intégration a été possible grâce à leur implication des Fante dans les activités socio-économiques, politiques et culturelles.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Age	Statut social	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien
01	Achie Brou	70 ans	Enseignant à la retraite	Alepé	12-01-2022
02	Koblan N'krumah	90 ans	Pêcheur Notable	Sassandra	20-10-2020
03	Koblan Okom	60 ans	Pêcheur Notable	Grand-Lahou	29-10-2019

04	Koffi Georges	65 ans	Enseignant	Cocody	10-10-2023
05	Kouamé Abosomfi Oppienou	74ans	Pêcheur, chef de Matriclan	Azuretti	23-02-2018
06	Kouamé Bam Sam	75 ans	Prédicateur	Grand-Bassam	25-12-2018
07	Kouamé Essan	81ans	Commerçant	Dabou	21-01-2023
08	Kouamé Messan	72 ans	Commerçant	Grand-Bassam	10-10-2021
09	Kouamé Sam	71 ans	Enseignant-Prédicateur	Azuretti	20-10-2022
10	Kouakou Krampa	77 ans	Notable	Port-Bouët	23-10-2019
11	Kouassi Philippe	59 ans	Commerçant	Tiassalé	20-01-2023

Sources d'archives

Série BB : Correspondance générale

ANCI 1BB 1 Colonie de Côte d'Ivoire. Rapport sur le comptoir d'Assinie ou fort de Joinville à MM. Le gouverneur du Sénégal et des dépenses.

Série 1 EE : politique générale

ANCI 1EE 28 (2) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Renseignement sur le cercle de Baoulé 1903.

ANCI 1EE 122 (1/2) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle des Lagunes. Postes de Grand-Bassam, Rapport annuel de l'année 1909.

ANCI 1EE 123 (6) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle de Grand-Bassam, Affaires politiques et indigènes. Réponses au rapport politique du mois de février 1912. Rapport trimestriel 1912.

Série IRR : Agriculture

ANCI 1RR 12 (3) Colonie de Côte d'Ivoire, Circulaire au sujet du mouvement commercial. Circulaire à Messieurs les Administrateurs commandants de cercle, le 15 septembre 1910.

ANCI 1RR 47 Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Haut-Sassandra. Rapport sur la situation agricole de Sinfra 1910-1919, Haut-Sassandra et le pays de Gouro. Sinfra le 31 décembre 1911. Rapport économique d'ensemble du sergent Ornano, chef de poste de Sinfra.

Références bibliographiques

ADJELOU J.-B. (2016). *Société traditionnelle et économie monétaire en pays akyé de 1875 à 1946*. Thèse de doctorat en histoire. Université Felix Houphouët Boigny. 611p.

ADJELOU J.-B. (1987). *La vie économique traditionnelle en pays Akye de 1875 à 1915*. Mémoire de Maîtrise d'Histoire. Université d'Abidjan. 210p.

ALLOU K. R. (2002). *Histoire des peuples de civilisation akan des origines à 1874*, Thèse de doctorat d'Etat. Université de Cocody. 1515p.

AKPENAN Y.L. (2009). *L'origine et mise en place des Sahié de l'actuel département de Bongouanou : du XVIII^e siècle à 1908*. Thèse de doctorat en histoire. Université de Cocody. 936p.

BAMBA S.M. (1978). *Bas-Bandama précolonial. Contribution à l'étude historique des populations d'après les sources orales*. Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle. Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne. Tome I : 365p.

CHAUVEAU J.-P. (1987). La part baulé : effectif de population et domination ethnique : une perspective historique. *Cahiers d'Etudes Africaines*. n 27. p.123-165.

DELAUNAY K. (1995). *Les pêcheurs ghanéens (fante et ewé) sur le littoral ivoirien. Histoire de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire au XX^e siècle*. Thèse de doctorat. Université de Paris I- Panthéon-Sorbonne. 574p.

DUPREY P. (1962). *Histoire des Ivoiriens : naissance d'une nation*. Abidjan. Imprimerie Nationale. 237p.

FYNN K.J. (1976). *Oral traditions of the Fante states n°7 : Kwamankèse*. IAS. University of Ghana- Legon, Ghana. 101p.

FYNN. K. J. (1974). *Oral traditional of Fante States n°4 Edina (Elmina)*. IAS. University of Ghana- Legon. Ghana. 75p.

GNABELI Y. R., BOGUI N. L. (2010). Mariage interethnique et enjeux économiques en pays abouré (Côte d'Ivoire). *Revue ivoir anthropol sociol KASA BYA KASA*, n.18, p. 9-19.

GYAMFI K. E. (1975). *Traditional History of the Bono state an archaeological approach*. University of Ghana-Legon. 101p.

LATTE E.J-M. (2009). *Les échanges commerciaux dans le bassin occidental de la lagune Ebrié 1830-1931*. Thèse de doctorat d'Etat. Université de Cocody. 1546p.

LATTE E.J-M. (1992). *Les échanges commerciaux en pays Odzokru 1830 à 1898*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nationale de Côte d'Ivoire. 662p.

KIPRE P. (1981). *Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Economie et Société (1893-1940)*. Thèse de doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines. Université de Paris. 3Tomes : 1075p.

KOUADIO K. D. (2016). *Le Baoulé-Sud face à la pénétration coloniale de 1891 à 1960*. Thèse de doctorat en Histoire. Université Alassane Ouattara. 457p.

MIESSAN M. (2018). *Les Borbor Fante Ekumfi : origines et la mise en place à Azuretti du XVII^e siècle à 1923*. Mémoire de Master. Université Alassane Ouattara. 195p.

SHUMWAY R. (2011). *The Fante and Transatlantic slave trace*. University of Rochester Press. 235p.

WARREN M D., BREMPONG O K. (1971). *Techiman traditional state. Part II : Histories of deities Techiman*. Techiman. Ghana. IAS. 185p.